

Nombre de membres élus au Bureau : 55	Membres en fonction : 55	Membres présents : 34	Absent(s) excusé(s) : 16	Absent(s) : 5	Pouvoir(s) : 5
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	--------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 16 mai 2023

Vote(s) pour : 39  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

**Séance du Lundi 22 mai 2023,**

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Vice-Président de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n°2023-05-22-BD-7 :

**Avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens avec l'Université de Lorraine - Centre Pierre Janet. Projet de recherche Psychothérapie et nouvelles technologies : le cabinet virtuel TELEPSY-EMDR 2022-24.**

Rapporteur : Madame Anne FRITSCH-RENARD

Le Bureau,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et notamment son article 10,

VU le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001, pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000, et relatif à la transparence financière des aides octroyées par des personnes publiques,

VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU la demande formulée par le Centre Pierre Janet, Université de Lorraine,

VU la convention d'objectifs et de moyens avec l'Université de Lorraine - Centre Pierre Janet - Projet de recherche « Psychothérapie et nouvelles technologies : le cabinet virtuel TELEPSY-EMDR » 2022-24 en date du 21 juin 2022,

CONSIDERANT la nécessité de modifier le détail des dépenses subventionnables de fonctionnement du projet afin de garantir sa bonne mise en œuvre,

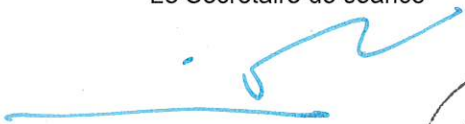
CONSIDERANT l'opportunité de soutenir le développement et le rayonnement du pôle d'expertise scientifique, Centre Pierre Janet, autour des thématiques de santé,

APPROUVE l'avenant n° 1 à la convention d'objectifs et de moyens avec l'Université de Lorraine - Centre Pierre Janet - Projet de recherche « Psychothérapie et nouvelles technologies : le cabinet virtuel TELEPSY-EMDR » 2022-24, visant à rendre également éligible une partie des dépenses de salaires des personnels en contrat sans limitation de durée (CDI) mobilisés sur le projet,

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'avenant précité dont le projet est joint en annexe.

Metz, le 23 mai 2023

Le Secrétaire de séance



Pascal GAUTHIER  
Directeur Général des Services



Pour extrait conforme  
Pour le Président et par délégation  
La Secrétaire Générale



Marjorie MAFFERT-PELLAT



**AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS  
ENTRE L'EUROMETROPOLE DE METZ ET L'UNIVERSITE DE LORRAINE –  
CENTRE PIERRE JANET**

**PROJET « PSYCHOTHERAPIE ET NOUVELLES TECHNOLOGIES :  
LE CABINET VIRTUEL TELEPSY-EMDR » 2022-2024**

Entre,  
D'une part

Metz Métropole,  
Statut juridique : établissement public de coopération intercommunale  
Domicilié : 1 place du Parlement de Metz - CS 30353 - 57011 METZ Cedex 1  
Représenté par sa Vice-présidente en exercice, Madame Anne FRITSCH-RENARD,  
dûment habilité par délibération du Bureau en date du 22 mai 2023,  
Ci-après dénommée « Eurométropole de Metz »

Et d'autre part

Le Centre Pierre JANET (CPJ) - Université de Lorraine  
Statut juridique : établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel  
constitué sous la forme d'un grand établissement au sens de l'article L. 717-1 du code de  
l'éducation  
Domicilié : 34 cours Léopold, CS 25233, 54052 NANCY CEDEX  
Représenté par sa Présidente en exercice, Madame Hélène BOULANGER,  
Ci-après dénommée « Centre Pierre JANET » ou « le bénéficiaire »

**PREAMBULE :**

L'Eurométropole de Metz accompagne depuis sa création le Centre Pierre Janet. Le soutien financier s'est traduit à l'amorçage, au développement des activités du Centre, et lors de différents projets.

En 2022, l'Eurométropole a ainsi soutenu le projet « Psychothérapie et nouvelles technologies : le cabinet virtuel TELEPSY-EMDR » dans le cadre de la stratégie ESRIVE 2022-2026, et au titre de l'ambition 1 « Renforcer les capacités de formation et de recherche ».

La convention adoptée en mai 2022 a pour objet de définir les conditions d'utilisation du soutien alloué par l'Eurométropole de Metz au bénéficiaire dans le cadre du projet.

Il est proposé un avenant à la convention afin de modifier le détail des dépenses subventionnables de fonctionnement.

### **ARTICLE 1 – DETAIL DES DEPENSES SUBVENTIONNABLES (Annexe 1)**

Il est proposé de modifier l'annexe 1 de la convention initiale intitulé « Détail des dépenses subventionnables » comme suit :

#### **Dépenses d'investissement**

Equipement locaux	22 475 €
Equipement nouveaux locaux	132 499 €
Système visioconférence	85 000 €
Logiciel gestion dossiers patients	35 000 €
Music Care - thérapie digitale	17 000 €
I-Virtual - traitement images et données	20 000 €
Autres e-outil	70 000 €
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>381 974 €</b>

#### **Dépenses de fonctionnement**

Personnels en CDD et en CDI mobilisés sur le projet	846 750 €
Stagiaires	24 000 €
Prestataires extérieurs	85 000 €
Frais missions	9 000 €
Fournitures et petits matériels	9 000 €
Communication	15 000 €
Documentation et reprographie	12 000 €
Réceptions	6 000 €
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 006 750 €</b>

## **ARTICLE 2 – DISPOSITIONS GÉNÉRALES**

Les autres dispositions de la convention initiale non modifiées par le présent avenant demeurent en vigueur.

Fait à Metz, le

en deux exemplaires originaux.

Pour l'Université de Lorraine  
La Présidente

Pour Metz Métropole  
La Vice-Présidente déléguée

Hélène BOULANGER

Anne FRITSCH-RENARD

## Résumé de l'acte

### 057-200039865-20230522-2023-05-DB7-DE

**Numéro de l'acte :** 2023-05-DB7  
**Date de décision :** lundi 22 mai 2023  
**Nature de l'acte :** DE  
**Objet :** Avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens avec l'Université de Lorraine - Centre Pierre Janet. Projet de recherche Psychothérapie et nouvelles technologies : le cabinet virtuel TELEPSY-EMDR 2022-24  
**Classification :** 7.5 - Subventions  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 25/05/2023  
**Numéro AR :** 057-200039865-20230522-2023-05-DB7-DE  
**Document principal :** 99\_DE-7.pdf

#### Historique :

25/05/23 10:24	En cours de création	
25/05/23 10:26	En préparation	Catherine DELLES
25/05/23 15:30	Reçu	Catherine DELLES
25/05/23 15:32	En cours de transmission	
25/05/23 15:35	Transmis en Préfecture	
25/05/23 15:39	Accusé de réception reçu	